

ANNONCE LEGALE

Suivant acte sous-seings privés en date du 12/07/2016 enregistré à Niamey, sous le numéro N° CFE : /RCCM/07/2016, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination Sociale: ADALAH ISLAMIC LAW CONSULTATIONS AND SERVICES « ADALAH »

Forme Juridique : SARL

Objet : la société a pour objet :

- ✚ Consultations en droit musulman ;
- ✚ Partage successorale selon le droit musulman ;
- ✚ Contentieux des affaires ;
- ✚ Consultations matrimoniales ;
- ✚ Règlement des différends matrimoniaux selon le droit musulman ;
- ✚ Certification Hallal ;
- ✚ Réception et rédaction de testaments selon les règles de l'islam ;

et généralement toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Siège social : Niamey ; BP : 11.381, Quartier Nouveau Marché, Rue NM 58, Tél. +227 96 00 66 28 ; (République du Niger).

Capital social: 100.000 FCFA.

Gérant: Monsieur Moctar MOUSSA

Durée : 99 ans à compter du 12/07/2016.

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2016-B-1896** en date du 12/07/2016.